

Newsletter 2010/10 Marques

Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle, Division des marques  
Berne, le 28 octobre 2010

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous présenter la newsletter d'octobre dont le sommaire est le suivant:

**01 Nouveau chef de la section Examen des marques 2**

**02 Système de Madrid: Antilles néerlandaises**

**03 Séminaire "Développements récents en droit des marques" le 5 mai 2011 à Genève**

---

**01 Nouveau chef de la section Examen des marques 2**

Le 1<sup>er</sup> septembre 2010 Alexander Pfister a repris la direction de la section Examen 2. Il succède à Margarita Jäggi Barblan qui occupe une nouvelle fonction à l'interne. Avocat de formation, Alexander Pfister est entré au service de l'Institut en 1999 en tant que juriste dans l'examen des marques et a travaillé pendant presque neuf ans à l'Institut, entre autres en tant que chef d'une section examen des marques. Finalement, il a travaillé pendant deux ans dans un cabinet d'avocat spécialisé en droit de la propriété intellectuelle.

**02 Système de Madrid: Antilles néerlandaises**

Selon l'avis d'information [14/2010](#) de l'OMPI, les Antilles néerlandaises ont été divisées en trois entités territoriales, à savoir Curaçao, Saint-Martin et la partie du territoire des Pays-Bas située dans les Caraïbes et comprenant les Îles de Bonaire, Saint-Eustache et Saba (communément dénommées "Îles BES"). Depuis le 10 octobre 2010, il est possible de désigner individuellement une ou plusieurs de ces entités territoriales, la désignation des Antilles néerlandaises n'étant plus possible (pour chacune de ces désignations, le complément d'émolument de CHF 100.- est dû). Vu que l'Institut ne révisera ses formulaires qu'en décembre 2010, le déposant a la possibilité d'indiquer dans la rubrique « remarques » du formulaire laquelle ou lesquelles des trois entités mentionnées doivent être désignées.

**03 Séminaire "Développements récents en droit des marques" le 5 mai 2011 à Genève**

L'Institut organisera le 5 mai 2011, en collaboration avec le LES-CH, la 9<sup>e</sup> édition du séminaire sur les développements récents en droit des marques à Genève. Des informations plus détaillées seront publiées dans une prochaine newsletter.

Nous vous présentons, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Iris Weber  
Division des marques

\* \* \*

Pour vous abonner ou vous désabonner  
<https://www.ige.ch/fr/marques/news-service.html>